

Henri PAILLEUX
Maire Honoraire de Coignières
11 allée du berger
78310 COIGNIERES



Henri PAILLEUX

38 ans au service de Coignières et des Coignièriens

Je remercie le Maire Didier FISCHER, ancien Vice-Président du Conseil Régional, historien et auteur de plusieurs livres, lequel a accepté de publier ce qui suit dans le bulletin municipal.

En octobre 1976, je résidais à Créteil dans un appartement F4 HLM et j'aspirais à acquérir un pavillon au Sud de Paris. J'ai alors visité tous les programmes pavillonnaires entre Fontainebleau et Orsay. Les prix étaient de 500 000 Francs et c'était hors de mes moyens. De plus, tous les pavillons visités étaient de conception industrielle et je n'ai donc pas donné suite. En octobre 1976, je me suis rendu en forêt de Rambouillet pour une cueillette de cèpes. En revenant, j'ai découvert sur Coignières une pancarte indiquant une résidence pavillonnaire construite par Montjoie Ile-de-France. Je me suis immédiatement rendu au pavillon témoin. Le prix de 300 000 Francs me permettait son acquisition et j'ai immédiatement signé une promesse de vente.

Je suis arrivé à Coignières le 07 janvier 1977. La résidence était gérée par un syndic qui était en désaccord avec le conseil syndical. Ce dernier a diffusé dans les boîtes aux lettres un questionnaire dans lequel il était demandé si on était intéressé pour faire parti du conseil syndical et j'ai répondu oui. Lors de la première réunion, il a été décidé de mettre fin au mandat du syndic et qu'il fallait un candidat pour la prochaine assemblée générale. J'ai donné mon accord et c'est ainsi que lors de cette assemblée générale j'ai été élu avec 225 voix contre 2 au syndic. Immédiatement élu, je me suis rapproché du maire de Coignières, Robert VIAN, pour obtenir le classement dans le domaine public des voiries, des réseaux d'eaux usées et du réseau électrique, ainsi que les espaces verts qui étaient à la charge du conseil syndical. Par ailleurs, j'ai supprimé l'association syndicale pour la remplacer par une association Loi 1905. Le résultat de cette politique s'est traduit par une division par dix des charges de copropriété.

Par ailleurs, je me suis investi en déposant les statuts du Tennis Club de Coignières avec l'accord du maire. J'ai réussi à convaincre le maire de construire 2 courts couverts qui s'ajoutaient aux 2 courts extérieurs existants. Par la suite, lorsque j'étais maire, à la fin des années 80, j'ai construit un 3^{ème} court couvert et un club house. A la fin des années 90, j'ai

supprimé les 2 courts extérieurs existants pour les remplacer par 4 courts en terre battue, un mur d'entraînement et un mini tennis pour l'initiation des enfants.

1 – Au titre des investissements

J'ai décidé de vous rendre compte de tous les investissements qui ont été réalisés depuis 1977, date de la création par Robert VIAN de la liste Coignières Démocratie. Lorsque ce dernier m'a passé le relais en 1986, j'ai mené toutes les élections municipales jusqu'en 2015 avec la même appellation. C'est ainsi que je me suis présenté à vos suffrages à 5 élections municipales et que vous m'avez chaque fois reconduit avec plus de 70% de voix.

Pour rendre à César ce qui revient à César, Robert VIAN a réalisé pendant ses 3 mandats :

- Le collège de la Mare aux Saules
- Le gymnase du Moulin à Vent
- Nos 2 écoles maternelles et primaires : Marcel Pagnol et Gabriel Bouvet
- Le Centre aéré
- Les 2 courts extérieurs du tennis club et 2 tennis couverts
- Le centre commercial Le Village

Pour ma part, j'ai réalisé :

- La piste cyclable Marcel Dassault
- Un 3^{ème} court de tennis couvert et un club house ainsi que 4 terrains extérieurs en terre battue avec l'éclairage
- L'espace Alphonse Daudet avec un bâtiment dédié au théâtre, à la culture et au monde associatif, ainsi que le terrain de football en gazon synthétique et les tribunes vestiaires
- La construction de l'extension du gymnase du Moulin à Vent
- Un pas de tir à l'arc pour les archers
- La réalisation d'un cimetière paysager au Pont de Chevreuse
- La réalisation du centre aéré La Farandole
- Le doublement de la 2^{ème} partie du boulevard des Arpents à 4 voies
- La construction du rond-point du boulevard des Arpents avec l'édification d'un monument à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la naissance de Jean Monnet
- L'acquisition des salons Marcel Dassault auprès de Serge Dassault, débaptisé pour porter le nom d'Antoine de Saint Exupéry
- La construction de la nouvelle mairie telle qu'elle existe aujourd'hui
- Le Carrefour des Fontaines inauguré avec le rond-point de l'Europe par Alain Lamassoure, Ministre chargé des Affaires européennes
- Robert VIAN m'a légué un POS me donnant la possibilité de développer toutes les zones commerciales de Coignières

- La réalisation d'un espace de jeux au pied de la résidence des Acacias pour les jeunes enfants
- La réhabilitation complète de notre cité HLM, aujourd'hui baptisée la résidence des Acacias
- La réalisation de la piste cyclable le long du boulevard des Arpents
- La construction du centre commercial les Portes de Chevreuse
- La réalisation du Forum
- La réhabilitation complète de l'église Saint Germain d'Auxerre avec en particulier la pose des vitraux réalisée par Gabriel Loire, Maître-verrier de grand renom
- La modernisation de la gare avec un 2^{ème} parking
- La réalisation des jardins familiaux
- La rédaction d'un livre : la force de la conviction, qui retrace ma vie et mon action au service de Coignières

Tels sont les investissements réalisés par Coignières Démocratie du temps de Robert VIAN et de moi-même.

2 – Au titre du fonctionnement et de l'administration

Au titre du fonctionnement et de l'administration, j'ai développé une politique économique offrant aux Coignériens des conditions fiscales particulièrement attractives et mis en place des manifestations très appréciées. Ainsi, peut-on noter :

- En 1986, il y avait sur Coignières 236 commerces et PME et en 2015, il y en avait plus de 800 et c'est grâce à ce développement que les impôts locaux étaient parmi les plus bas du département des Yvelines. Coignières est devenu la 2^{ème} ville la plus riche du département par habitant après Vélizy Villacoublay.
- Création par Robert DERREUX du Joyeux Moulinet présidé, après son départ du Conseil Municipal en 1991, par Serge PRADINES, Secrétaire Général de la mairie. Dans ce cadre, rempoissonnement annuel de l'étang du Val Favry et organisation d'un concours de pêche chaque année.
- Organisation tous les mois de janvier de la cérémonie des vœux du maire, réunissant les représentants politiques de la 10^{ème} circonscription, les enseignants, les médecins du Centre Médical Ambroise Paré, les responsables de l'Association pour la Promotion et le Développement Économique de Coignières (APDEC), ainsi que les présidents de nos associations.
- Création en 1990 de l'APDEC avec pour objet la mise en place d'un dialogue entre les élus et les chefs d'entreprises. Association créée par moi-même, Robert DERREUX et Jean-Pierre LEBRET.
- Au titre des affaires culturelles, création du théâtre Alphonse Daudet avec 12 pièces de théâtre, ainsi que l'orchestre Alphonse Daudet dirigé par François FEUILLETTE.

- Encouragement de l'association Les Amis de l'Orgue, présidé par Jean-Yves ESPIÉ, laquelle organisait environ 6 concerts par an dans l'église Saint Germain d'Auxerre.
- Organisation en juin de la fête de Coignières avec son feu d'artifice financé entre 1977 et 1986 par Marcel DASSAULT.
 - Financement à hauteur de 2% de la masse salariale pour permettre au personnel de la mairie d'organiser un voyage annuel et plusieurs manifestations sur Paris et dans les Yvelines.
 - Organisation de manifestations patriotiques : le 8 mai, le 11 novembre et l'Appel du 18 juin à La Malmedonne.
 - Création de l'aire des aviateurs avec l'édification d'un monument commémorant la chute du Lancaster Britannique sur Coignières en juillet 1945 et déplacement du monument dédié à Louis-Édouard BYASSON dont l'avion s'est écrasé sur Coignières en 1911 (il avait été édifié face au château d'eau le long de la RN10).
 - Organisation chaque année de la foire de Coignières, intitulée Coignières A tout Prix, à l'initiative de l'APDEC.
 - Financement du Club des Modélistes présidé par Roland MAIRE.
 - Aide à la RPA Les Moissonneurs pour l'organisation de sa kermesse et des sorties du 3^{ème} âge.
 - Organisation des thés dansants dans les salons Saint-Exupéry à l'initiative de Marie-France HASCOËT, 1^{ère} adjointe.
 - Aménagement des placettes de la Résidence Le Village en 1978 à l'initiative du Conseil Syndical.
 - Organisation de fêtes et animations à l'initiative de Patrick LOTODÉ, mon adjoint.

*

Tout ce qui précède l'a été grâce aux 6 conseils municipaux que j'ai présidés entre 1986 et 2015 et que je remercie pour leur fidélité.

*- En matière de distinction, j'ai été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur et du mérite national par Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy.

Henri PAILLEUX

